

## Projets financés hors du premier appel à propositions de la première Facilité Énergie

Outre les projets sélectionnés au moyen de l'appel à propositions, la première Facilité Énergie a consacré 10 M € à des activités en préparation du [Partenariat UE Afrique sur les infrastructures](#). La [Commission de l'Union Africaine](#), le [NEPAD](#), la Banque africaine de développement et la Commission européenne ont accordé la priorité au soutien :

- **Forum africain pour la réglementation des services publics (AFUR)**

La mission de l'[AFUR](#) est de favoriser le développement d'une réglementation des services publics efficace soutenant la croissance et le développement de l'Afrique dans tous les secteurs, y compris les communications, l'énergie, l'eau et la santé, ainsi que le transport et d'autres secteurs d'infrastructure où une régulation est nécessaire. Les membres de l'AFUR consistent en plus de 30 autorités de régulation provenant de 20 pays africains et de 7 observateurs de 5 autres pays. Les principaux programmes et projets du secteur de l'énergie pris en charge sont subdivisés en deux titres principaux : les activités de recherche et les programmes de formation pour le renforcement des capacités.

La Facilité Énergie ACP-UE soutient l'AFUR à raison de 1,3 millions € pour les actions prioritaires suivantes: l'organisation de la structure et du modèle du marché de l'énergie, la comparaison de coût de l'approvisionnement et des prix de vente de l'électricité dans les pays membres et la formation sur les paramètres fondamentaux de l'économie des aspects réglementaires concernant la qualité du service.

- **Système d'Échanges d'énergie électrique ouest africain (WAPP)**

Le système d'Échanges d'énergie électrique ouest africain ([WAPP](#)) est une institution spécialisée dans le cadre de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/[ECOWAS](#)). Les objectifs du WAPP se résument en la fourniture d'un meilleur accès à l'énergie à un coût réduit et avec une plus grande fiabilité. En outre, le rôle du WAPP est de coordonner le développement d'infrastructures et de faciliter les échanges d'énergie en Afrique de l'Ouest. Le WAPP compte 14 pays et son siège social se trouve à Cotonou, Bénin.

La Facilité Énergie ACP-UE contribue au WAPP avec presque 9 M € pour des projets d'infrastructures transfrontaliers et un soutien institutionnel.

- **Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC)**

Le PEAC est un organe spécialisé de la [CEEAC](#) (Communauté économique des États d'Afrique Centrale) chargé de mettre en œuvre et de coordonner la politique énergétique, le développement des infrastructures et l'instauration d'un cadre réglementaire, technique et commercial pour augmenter les investissements et les échanges d'électricité dans la sous-région. Le PEAC est constitué de compagnies d'électricité des pays suivants : Angola, RD du Congo, Congo/Brazzaville, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe, Cameroun, Tchad, Rwanda et Burundi. Le projet du PEAC inclut: Interconnexion des barrages d'Inga (RDC), Cabinda (Angola) et Pointe Noire

(Congo Brazzaville) et une amélioration des centrales hydroélectriques dans tous les pays membres. Le siège social du PEAC se trouve à Brazzaville.

La Facilité Énergie soutient le PEAC (2,4 M €) pour les actions prioritaires suivantes : conseil en matière d'exploitation de réseau, développement des marchés régionaux et autorités de régulation, et soutien aux programmes pilotes pour l'électrification transfrontalière.

#### • Pool Énergétique d'Afrique orientale (EAPP)

Les membres de l'[EAPP](#), établie dans le cadre des activités de [COMESA](#), comprennent des services publics/entreprises agréés chargés de la production énergétique, de la transmission et/ou de la distribution d'électricité dans les pays d'Afrique de l'Est.

La Facilité Énergie ACP-UE soutient l'EAPP (2,7 M €) pour les actions prioritaires suivantes: Étude préliminaires du marché énergétique d'Afrique orientale, plan stratégique 2007 - 2015 et plan d'activités 2007 - 2010. L'EAPP a été fondé en février 2005 quand les ministres responsables de l'énergie dans 7 pays de la région (Égypte, Soudan, Éthiopie, Kenya, Rwanda, Burundi et République démocratique du Congo) ont signé le protocole d'accord intergouvernemental créant le pool. Le siège se trouve à Addis Abeba, Éthiopie.

#### • Pool Énergétique d'Afrique Australe (SAPP)

Le Pool Énergétique d'Afrique Australe (Southern African Power Pool - [SAPP](#)), dont le siège social est à Harare, a été fondé en avril 1995 par le traité de la [SADC](#), par lequel les pays ont convenu d'optimiser l'utilisation des ressources énergétiques disponibles dans la région et de s'entraider dans les situations d'urgence. Au moment de sa création, les gouvernements de la SADC ont accepté de permettre à leurs Compagnies d'électricité nationales de conclure les accords nécessaires à la régulation de l'établissement et l'exploitation du SAPP. L'adhésion au SAPP était donc limitée aux compagnies d'électricité nationales des États membres de la SADC.

Les actions prioritaires financées par la Facilité Énergie pour le SAPP (0,7 M €) sont principalement le renfort des capacités pour l'exploitation du réseau, la planification du système et la promotion de partenariat public-privé.